

1^{ère} année

Frais pour une année

Frais d'écolage : CHF 6'000.00

Frais annexes : CHF 850.00

Détails pour CHF 850.00 :

Frais d'inscription : CHF 250.00

Frais divers (frais supp. professeurs, Teams, cotisation activités CHF 600.00

étudiants, etc.) :

Total : CHF 6'850.00

2^{ème} et 3^{ème} année

Frais pour une année

Frais d'écolage : CHF 6'000.00

Frais annexes : CHF 600.00

Détails pour CHF 600.00 :

Frais divers (frais supp. professeurs, Teams, cotisation activités CHF 600.00

étudiants, etc.) :

Total : CHF 6'600.00

Paiement des frais d'école

Nous exigeons des étudiants qu'ils s'engagent à s'acquitter de leurs obligations financières selon les modalités suivantes :

- 1. Paiement d'un acompte de CHF 2'000.- à l'inscription**
- 2. Paiement du solde :**
 - soit avant le 31 décembre de l'année courante
 - soit par mensualités convenues à l'avance avec la direction

Attention : Les droits d'inscription ne sont pas remboursés

Tout semestre commencé est dû ! (CHF 2'000.- + CHF 2'400.-)

Les étudiants dont les études sont financées par un organisme ou une église restent responsables du paiement ponctuel de leurs frais d'écologie.

Start Up Ministries s'attend à ce que les étudiants honorent leurs engagements financiers. La direction pourra prendre des mesures de renvoi à l'égard des étudiants qui ne respectent pas leurs engagements.
Start up ministries n'a pas pour mission de fournir un travail rémunéré aux demandeurs pour subvenir à leurs besoins financiers.

Informations bancaires

Start Up Ministries
Rue des Prés-du-Lac 30A
1400 Yverdon-les-Bains
IBAN : CH94 0900 0000 2501 1537 9
BIC : POFICHBEXXX

Date et signature

Nom et prénom : _____

Lieu et date : _____ Signature : _____